



« Territoires engagés pour la nature » est une initiative visant à faire émerger, accompagner et reconnaître des plans d'action en faveur de la biodiversité portée par des collectivités. Ce label reconnaît l'engagement des collectivités qui formalisent un plan d'actions sur les trois prochaines années. Le plan d'action doit s'intégrer dans tous les domaines de compétences de la collectivité (aménagement, éducation, protection etc.). La reconnaissance valide la qualité du plan et permet d'accéder plus facilement à des moyens de mise en œuvre (accompagnement, financement, etc.).

La ville d'Ollioules s'est portée candidate en mai 2019 et le diplôme attribué en juin lors des 9èmes assises de la biodiversité vient d'être transmis à la commune. Après la Marianne d'Or du développement durable reçu en 2016 cette récompense souligne la volonté de la ville de préserver la nature.

L'initiative « Territoires engagés pour la nature » a pour objectifs de :

- Mobiliser et accompagner les collectivités à agir en faveur de la biodiversité.
- Faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.
- Inciter les collectivités à initier une démarche de progrès et d'amélioration continue.
- Favoriser une prise en compte de la biodiversité dans tous les domaines de compétences des collectivités.

« Territoires engagés pour la nature » est mis en œuvre au niveau régional, sur la base d'orientations nationales partagées. 14 régions (12 en métropole et 2 en outre-mer) se sont portées volontaires pour déployer le dispositif en 2019. À ce jour seules 69 communes en France ont obtenu ce label. La ville d'Ollioules est fière de cette marque de reconnaissance qui

valorise les actions menées en faveur de la biodiversité.

Quelques exemples d'actions menées par la ville qui ont permis l'obtention de ce label :

- L'entretien régulier des berges du fleuve côtier la Reppe dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.
- La réalisation de 30 parcelles de jardins familiaux
- Les oliveraies municipales de Campcebier et du terrain Roman
- La préservation des espaces boisés comme la Castellane, 5 hectares dédiés à la biodiversité
- La plantation et la distribution d'oliviers, plus de 3500 en 20 ans.
- La création du marché des producteurs locaux, la réalisation du jardin des Vintimille
- L'installation de jeunes agriculteurs sur des terrains communaux dans le cadre de la reconquête agricole....

Mais rien en peut se faire sans le soutien de toute la population et de toutes les générations. Chaque geste compte pour respecter notre cadre de vie quotidien.